

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 octobre 2021
N°1525

LANCEMENT DU PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES

Sous le haut patronage de Madame Olivia Grégoire,
secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de
l'Economie sociale, solidaire et responsable

Mariella Morandi, conseillère chargée de l'économie responsable au cabinet d'Olivia Grégoire, Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises et Jean-Luc Baras, président du Conseil National des Achats (CNA) ont présenté ce jour le Parcours national des achats responsables.

Ce parcours inclue la nouvelle [charte Relations fournisseurs et achats responsables](#), un outil d'autodiagnostic disponible sur la plateforme [Impact.gouv.fr](https://impact.gouv.fr) dans les prochaines semaines, ainsi que le label Relations fournisseurs et achats responsables. A cette occasion, 11 acteurs publics et privés ont signé la nouvelle charte RFAR, témoignant ainsi de leur engagement dans ce parcours.

Avec plus de 2200 organisations privées et publiques ayant signé la charte Relations fournisseurs responsables (RFR) et 62 labellisées « Relations fournisseurs et achats responsables » (RFAR), de plus en plus d'acteurs économiques s'engagent dans la démarche d'achats responsables pilotée par le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats. Afin d'encourager davantage le passage de la signature de la charte vers la labellisation, les deux structures ont annoncé aujourd'hui le lancement du **Parcours national des achats responsables**.

A cette occasion, la charte Relations fournisseurs responsables, créée en 2010, devient la [charte Relations fournisseurs et achats responsables](#). Le renforcement de la solidarité entre les entreprises et la transformation des signatures de charte en démarche de labellisation, sont les deux objectifs clés de cette nouvelle version plus explicite. La nouvelle charte incite davantage à l'engagement et ouvre la voie au processus de labellisation.

En outre, **un outil d'autodiagnostic flash** sera disponible sur la plateforme [Impact.gouv.fr](https://impact.gouv.fr) dans les prochaines semaines. Simple et pédagogique, il permettra d'éclairer les dirigeants de structures privées comme publiques sur ce que recouvrent concrètement les achats responsables. Le dispositif leur donnera surtout la possibilité de situer le niveau de maturité de leur entité. Au fil des questions, il fera ressortir les acquis que les organisations ont déjà en matière de système de management et sur le sujet des achats responsables pour leur donner envie et confiance de candidater au label.

Enfin, le **label Relations fournisseurs et achats responsables** est décerné par le Médiateur des entreprises et le Conseil national des achats. Adossé à la norme ISO 20400 et porté par les pouvoirs publics, il traite spécifiquement de l'équilibre et de la qualité des relations entre donneurs d'ordre et fournisseurs pour garantir des achats « à impact positif » (performance économique et compétitivité,

intégration de critères environnementaux et sociaux, responsabilité et ancrage territorial, culture de médiation).

En mars 2021, le Médiateur des entreprises a remis à Olivia Grégoire, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, un rapport avec 39 recommandations pour le développement du label Relations fournisseurs et achats responsables. Ce développement passe notamment par l'engagement des acteurs publics sur la voie de la labellisation afin de donner plus de crédibilité et de notoriété à ce label. Une des mesures phares de cette évolution consiste à atteindre l'objectif de 80% des achats de l'État labellisés d'ici fin 2022.

Olivia Grégoire, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable : « *Quelques mois après la remise du rapport sur le label acheteurs et fournisseurs responsables, ce Parcours national des achats responsables fait la preuve d'une mise en œuvre rapide et efficace d'un dispositif au service d'une meilleure lisibilité et visibilité pour ce référentiel. Je me félicite notamment de son articulation avec la plateforme Impact.gouv.fr qui permettra de donner, encore plus, envie et confiance dans ce label.* »

Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises, déclare : « *le Parcours national des achats responsables, que nous lançons aujourd'hui avec le Conseil National des Achats, a pour vocation d'encourager les acteurs économiques publics comme privés à s'emparer de la problématique des achats responsables. L'accompagnement et les outils que nous mettons à leur disposition doivent les aider à progresser sereinement dans cette démarche.* »

Jean-Luc Baras, président du Conseil National des Achats : « *Les achats sont un levier important de la transition écologique et sociale. Elaborer un parcours et un plan d'amélioration continue sont une condition essentielle pour relever ces enjeux. Le Parcours national des achats responsables est un dispositif robuste, aidant et structurant pour les organismes publics et privés qui ambitionnent de s'engager et de développer leurs achats responsables. La richesse des éléments analytiques apportés par l'outil d'autodiagnostic et l'accompagnement de la Médiation des entreprises et du Conseil National des Achats permettent de développer les impacts "positifs" sociaux et environnementaux des achats.* »

A propos du Conseil National des Achats :

Le CNA, c'est un réseau de partage, d'expertises, de rencontres professionnelles et de proximité pour près de 18 000 adhérents – Directeurs Achats, responsables achats, acheteurs et consultants sur toute la France. Chacun accède de façon privilégiée à une communauté chaleureuse et bienveillante pour y trouver la place qu'il attend mais aussi pour y partager de bonnes pratiques, ses idées, mutualiser, fédérer, se développer, jouer son rôle d'influenceur. Plus d'informations sur le site <http://cna-asso.fr>

A propos du Médiateur des entreprises :

Le Médiateur des entreprises, placé auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, vient en aide aux entreprises et aux organisations publiques afin de résoudre gratuitement leurs éventuels litiges via la médiation et, plus largement, faire évoluer les comportements d'achats, dans le souci de rééquilibrer les relations clients fournisseurs, au service de l'économie. Il intervient également dans le domaine de l'innovation. Son réseau est présent dans toutes les régions. La saisine s'effectue depuis le site <http://www.mediateur-des-entreprises.fr>

Contacts presse

Médiateur des entreprises

Steve Le Mentec

Tél : 01 53 17 87 83 - 06 61 58 83 77

Mél : steve.le-mentec@finances.gouv.fr

Paulina Ciucka-Laurent

Tél : 01 53 17 87 97 – 06 11 14 58 46

Mél : paulina.ciucka-laurent@finances.gouv.fr